

BAROMETRE du mois de décembre 2016

**Avertissement : Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires**

Bilan du mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
Décembre 2016 provisoire	39	4	46	17
Décembre 2015	30	5	36	15
Variation	9	-1	10	2
Evolution 2016/2015	+ 30 %	- 20 %	+ 28 %	+13 %

Le mois de décembre 2016 a été un mauvais mois tout comme décembre 2015 avec un nombre d'accidents et de blessés élevé. Ce mois de décembre a été très défavorable pour les usagers de VL (3 tués) tout comme décembre 2015 (3 tués)

Cumulé	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
12 mois 2016 provisoire	308	26	425	164
12 mois 2015	328	29	430	181
Variation	-20	-3	-5	-17
Evolution 2016/2015	- 6 %	- 10 %	- 1 %	- 9 %

Tous les indicateurs sont à la baisse (accidents, tués, blessés) par rapport à 2015 et à la moyenne des 5 dernières années. La situation des 2RM s'est améliorée et notamment celle des motards (- 8 tués).

Les comportements sont fortement en cause dans les accidents mortels (vitesse excessive ou inadaptée, alcool, drogue, absence de ceinture ou de casque, etc.) comme en 2015.

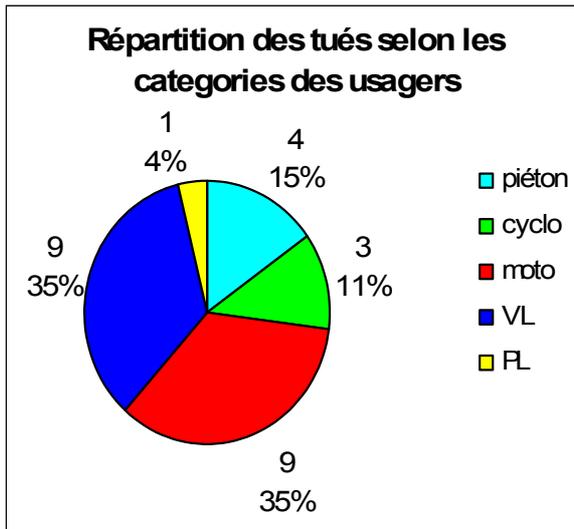
Tués par catégorie d'usagers	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	VL	PL	Total
Décembre 2016	4	0	3	9	9	1	26
Décembre 2015	2	1	3	17	6	0	29

### Actualité de la sécurité routière

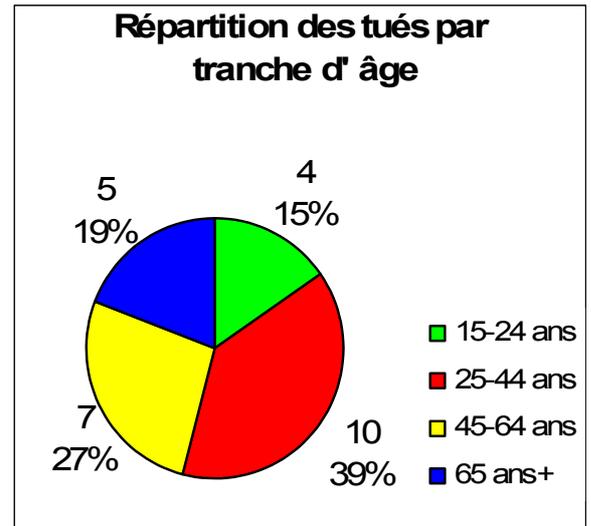
- \* réglementation des vitres teintées latérales à l'avant des véhicules et pare-brise en 2016 (décret du 13 avril 2016 – article 27) : entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017
- \* à partir du 31/12/2016, sept catégories d'infractions supplémentaires pourront être constatées sans interception du conducteur en bord de route (décret du 28 décembre 2016, pris en application des articles 34 et 35 de la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI<sup>ème</sup> siècle) : le défaut du port de la ceinture de sécurité – l'usage du téléphone portable tenu en main – la circulation, l'arrêt, et le stationnement sur les bandes d'arrêt d'urgence – le chevauchement et le franchissement des lignes continues – le non-respect des règles de dépassement – le non- respect des « sas-vélos » - le défaut de port du casque à deux-roues motorisé
- \* obligation de porter un casque pour les conducteurs et passagers de cycle en circulation âgés de moins de douze ans (décret n°2016-1800 du 21 décembre 2016, les dispositions de l'article 1<sup>er</sup> entrent en vigueur trois mois après la publication de l'arrêté prévu au IV de l'article R. 431-1-3 du code de la route)

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

Répartition du nombre de tués (valeurs calculées depuis le début de l'année 2016) par tranche d'âge et par catégorie d'usagers :

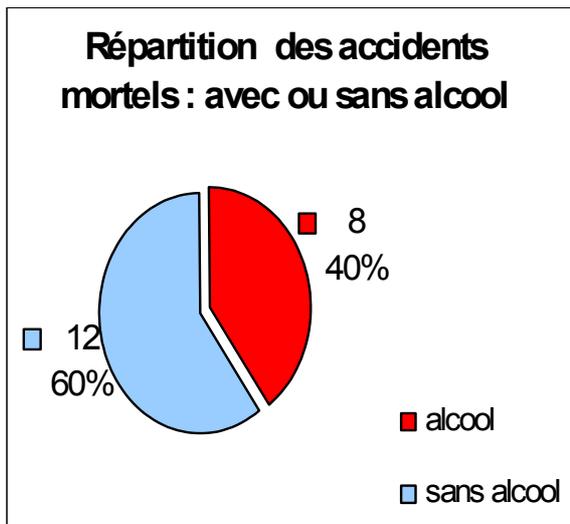


Presque 1 tué sur 2 est un 2RM

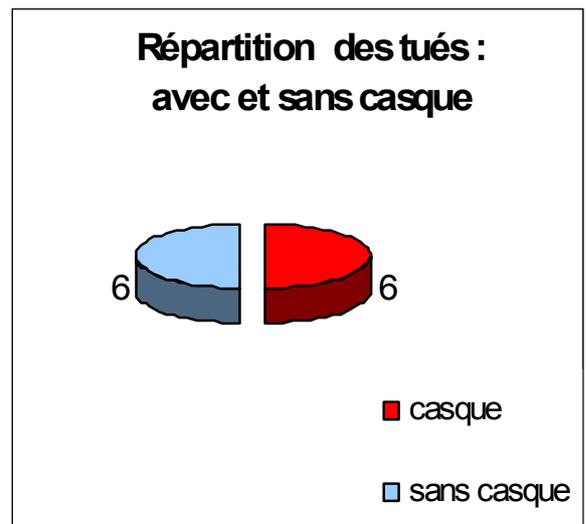


La moyenne d'âge des tués est de 45 ans (en augmentation par rapport à 2015 où la moyenne était de 30 ans) mais 9 tués sur 26 ont moins de 30 ans!

Taux d'alcoolémie connu, moyenne des taux connus = 1,98g/l



25 cl de bière à 5°, 12,5 cl de vin de 10° à 12°, 3 cl d'alcool distillé à 40° (whisky, etc.) contiennent environ 10 g d'alcool pur. Chaque verre consommé fait monter le taux d'alcool de 0,20 g à 0,25 g en moyenne



Les conducteurs de deux roues motorisés meurent le plus souvent de blessures à la tête. Le port du casque peut réduire de 40 % le risque de décès et de 70 % le risque de blessures graves !

Un accident corporel : (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui :  
 provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ;  
 survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;  
 implique au moins un véhicule

Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessés hospitalisés (BH) : victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures

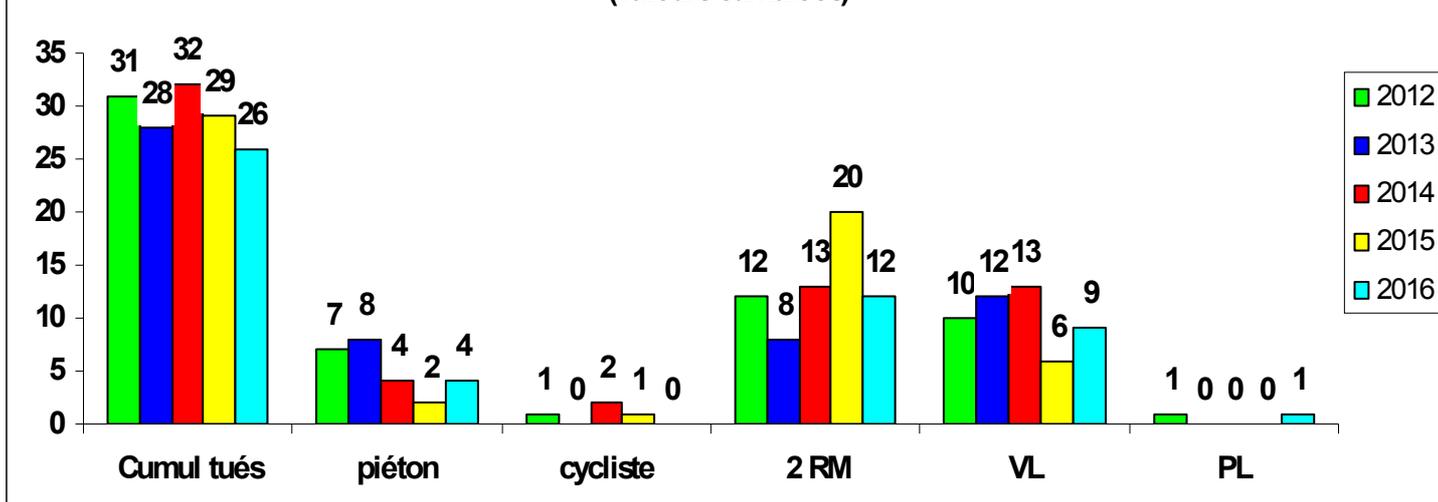
Blessés légers (BL) : victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures

Victimes graves (VG) : tués + blessés hospitalisés

Total victimes (TV) : tués + blessés hospitalisés + blessés légers,

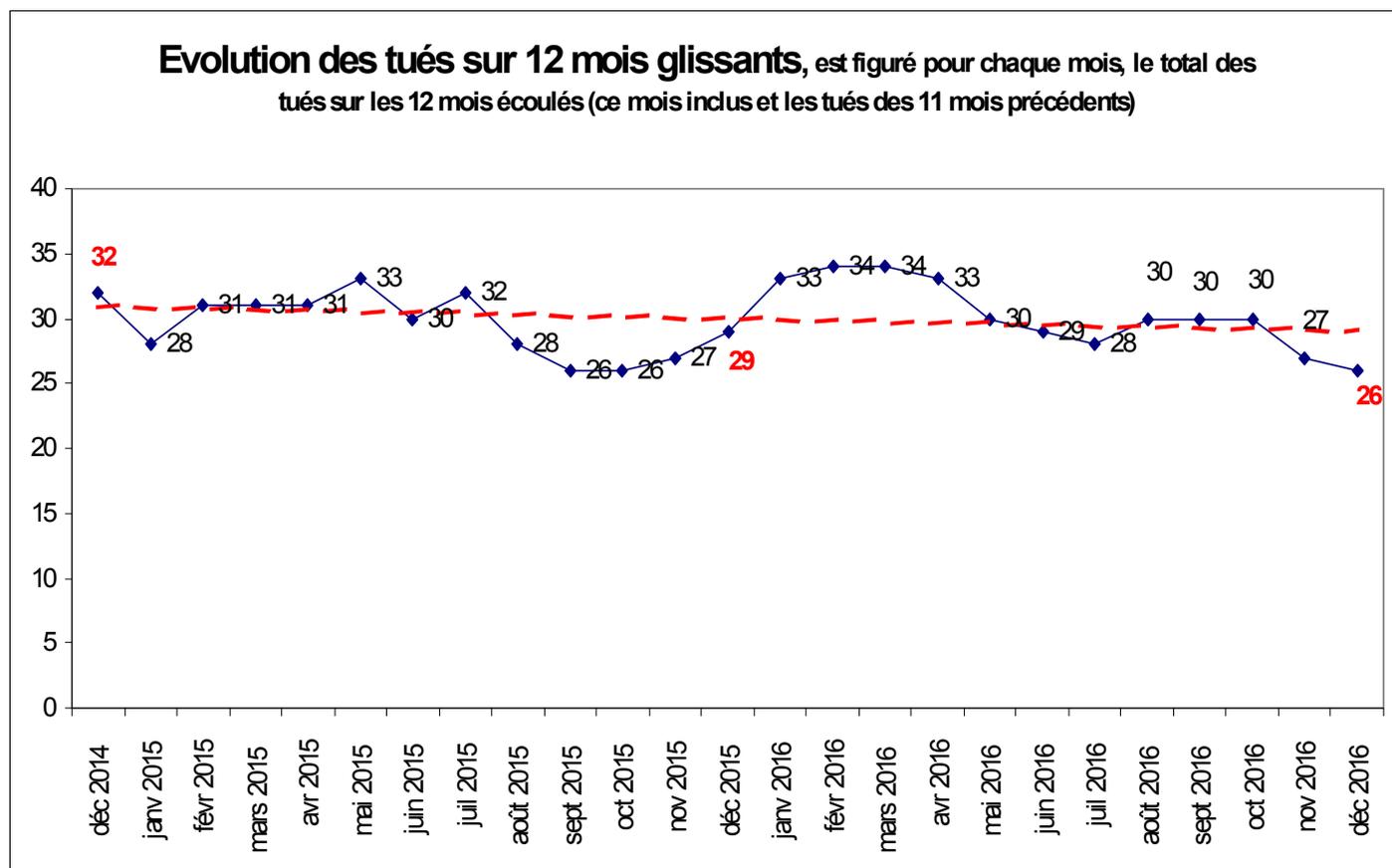
Gravité 1 : nombre de tués pour 100 accidents

### Evolution des tués par catégories d' usagers (valeurs cumulées)



La situation des 2RM s'est fortement améliorée en 2016 avec 12 tués contre 20 tués en 2015, cette amélioration profite aux motards (- 8 tués ) la situation des VL et des piétons s'est cependant dégradée.

### Evolution des tués sur 12 mois glissants, est figuré pour chaque mois, le total des tués sur les 12 mois écoulés (ce mois inclus et les tués des 11 mois précédents)



Depuis plus de deux ans, le chiffre des tués sur 12 mois glissants reste dans la moyenne de 30 tués (en 2006 ce chiffre était de 60 tués) mais avec une baisse fin 2016. L'année 2016 a connu 3 mois à 0 tué !

Rappel : L'objectif est de passer à 15 tués en 2020 en Martinique (29 tués en 2015), l'objectif national est de 2000 tués en 2020 (3461 tués en 2015 en métropole)

## CARTE DES ACCIDENTS MORTELS DU 01 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

**Martinique**  
Superficie: 1128 km<sup>2</sup>  
Population: 387000 hab.

**Catégories d'usagers**

-  Cyclo (3)
-  Moto (9)
-  Piéton (4)
-  PL (1)
-  VL (9)

 Les accidents mortels encadrés en vert sont ceux de décembre 2016

 Routes nationales  
 Routes départementales

